

Conditions générales

1 En inscrivant des participants à un événement de l'organisateur (P&L initiatives sprl ou The Running Nation Club Luxembourg asbl) via le formulaire d'inscription en ligne et par le simple fait de cette inscription, la personne agissante est liée par les présentes conditions générales. Elle engage également les personnes, physiques ou morales, pour le compte desquelles elle agit, c'est-à-dire, l'ensemble des participants qu'elle a inscrit, supposées connaître et accepter les présentes conditions générales dans leur intégralité ainsi que l'entité pour le compte de qui elle agit, qu'elle est supposé représenter valablement. Les procédures internes à l'entité d'engagement préalables (Bon de Commande etc) ne sont pas opposables à l'organisateur. Elles sont censées avoir été remplies avant l'inscription. Dès inscription via le formulaire en ligne (confirmation de la commande), l'entité inscrite est engagée.

2 La participation à un événement de l'organisateur est admise uniquement après paiement du montant de l'inscription, qui doit intervenir dans les 15 jours qui suivent l'accusé de réception de l'inscription (confirmation de la commande, qui comporte invitation à payer et facture à télécharger), et au plus tard, avant la date de l'événement. Un mail automatique invitant au paiement est adressé à la personne de contact mentionnée comme telle dans le formulaire d'inscription. La facture est télé-chargeable au départ de ce même mail automatique. Un envoi postal ne se fait que sur demande expresse.

3 Toute inscription peut être annulée au plus tard jusqu'à 15 jours avant l'événement. L'annulation doit intervenir par un écrit adressé aux organisateurs. L'annulation intervenant après cette échéance ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas de non-participation, quelle qu'en soit la raison, l'équipe ne peut réclamer le remboursement du montant de l'inscription

4 Si l'événement ne peut avoir lieu en raison d'une circonstance indépendante de la volonté de l'organisateur (intempérie, accident, sécurité, ...), aucune restitution de frais d'inscription n'aura lieu. L'organisateur ne peut de surcroît être tenu de rembourser les frais occasionnés par les participants.

5 La participation nécessite un état de bonne santé. Le participant déclare satisfait à cette condition et court sous sa propre responsabilité. L'organisation recommande, en cas de doute, un examen médical sportif préventif auprès d'un médecin.

6 L'organisation n'est pas responsable de la perte et/ou du vol d'effets personnels du participant.

7 Toute information personnelle concernant les participants est destinée à l'usage interne de l'organisation. Par son inscription, le participant accepte que son nom soit publié dans les résultats de la course de même que sur le site de l'événement.

8 Par la participation à l'événement, les participants déclarent être d'accord que leurs photos soient publiées sur le site de l'événement et soient utilisées à usage promotionnel d'un événement de l'organisateur, sans réclamer aucune rémunération.

9 L'inscription à une activité organisée par l'organisateur implique, par le simple fait de l'inscription en ligne :

- Que la personne qui inscrit et les personnes pour le compte duquel il agit renoncent à tout recours à l'égard de l'organisateur, sauf faute grave.
- Que la personne qui inscrit et les personnes pour le compte desquels il agit garantissent l'organisateur contre toute revendication quelconque de tiers, en relation avec l'activité organisée.

L'organisateur décline toute responsabilité pour tout préjudice quelconque (dommages corporels, matériels, directs ou indirects) que subirait une personne du fait de sa participation à la dite activité, à l'exception de sa faute grave. Dans ce cas, la responsabilité de l'organisateur sera limitée par l'étendue de l'intervention de son assureur.